ProblÃ©matique de Banyamulenge : Posons-nous la bonne question

Description

AUTOCHTONIE, CONGOLITÃ? Dâ??ORIGINE ET CITOYENNETÃ? : Ã?VITONS DE RALLUMER LE FEU

Chers compatriotes,

default watermark

Je voudrais tout dâ??abord saluer et remercier nos compatriotes **Jules Kitoyi et Jules Miatudila** pour la pertinence de leurs interventions sur la question de lâ??autochtonie. Leurs contributions ont utilement rappelÃ© les dangers que reprÃ©sente, pour notre cohÃ©sion nationale, toute tentative de hiÃ©rarchiser les droits des Congolais en fonction de leurs origines supposÃ©es.

MÃªme le professeur Ali, dont nous ne partageons pas les conclusions sur cette question, **a le mÃ©rite de chercher Ã remonter aux fondements historiques du problÃ¨me**. Câ??est prÃ©cisÃ©ment sur ce terrain que le dÃ©bat doit Ãªtre poursuivi : non par lâ??invective, la stigmatisation ou les affirmations rÃ©pÃ©tÃ©es, mais par la confrontation mÃ©thodique des sources, du droit et des faits historiques.

Je voudrais simplement prolonger leur rÃ©flexion en apportant quelques Ã©lÃ©ments historiques, mÃ©thodologiques et juridiques qui me paraissent essentiels.

1. Ne pas confondre lâ??histoire dâ??un nom avec celle dâ??une population

Le thÃ¨me que nous examinons nâ??est malheureusement pas nouveau. Il appartient Ã un discours rÃ©current dâ??exclusion visant certains de nos compatriotes et ne repose, Ã notre avis, ni sur une analyse historique suffisamment rigoureuse ni sur les vÃ©ritables causes de la crise congolaise.

Chacun est naturellement libre de soutenir le responsable politique de son choix. Mais une question demeure : **remettre aujourdâ??hui en cause la congolitÃ© dâ??origine des Tutsi du Sud-Kivu contribue-t-il rÃ©ellement Ã lâ??unitÃ© nationale, au moment mÃªme oÃ¹ une partie importante du Nord-Kivu et du Sud-Kivu Ã©chappe au contrÃ´le effectif du pouvoir central ?**

Si certaines archives du MusÃ©e de Tervuren doivent servir de rÃ©fÃ©rence, pourquoi en sÃ©lectionner une seule ? Il faut alors confronter lâ??ensemble des sources disponibles.

Je pense notamment Ã ***Les peuplades du Congo belge : nom et situation gÃ©ographique***, publiÃ© en 1935 par lâ??ethnographe belge **Olga Boone** ; Ã **la carte des ethnies du Congo**

conservÃ©e Ã la Library of Congress, datant de la pÃ©riode de lâ??indÃ©pendance ; ainsi quâ??Ã lâ??Ã©tude du pÃ¨re jÃ©suite, dÃ©mographe et historien **LÃ©on de Saint-Moulin**, ***Â« Les groupes ethniques en RÃ©publique DÃ©mocratique du Congo Â»***, publiÃ©e initialement dans *Congo-Afrique*, nÂ° 379, novembre 2003, pp. 581â??598, puis reprise dans les *Cahiers des Religions Africaines*. Cette Ã©tude a constituÃ© une rÃ©fÃ©rence fondamentale dans la dÃ©finition juridique du terme **Congolais dâ??origine**.

Ces rÃ©fÃ©rences appellent surtout Ã une grande prudence mÃ©thodologique.

Comme lâ??analyse LÃ©on de Saint-Moulin, les tensions apparaissent notamment lorsque lâ??on en vient Ã **assimiler un territoire administratif Ã la propriÃ©tÃ© coutumiÃ¨re exclusive dâ??une communautÃ©**, avec pour consÃ©quence de considÃ©rer comme Â« Ã©trangÃ¨res Â» ou Â« allochtones Â» les populations qui y vivent sans disposer de leur propre chefferie.

Cette distinction est fondamentale : **lâ??absence de chefferie propre ne signifie ni absence historique dâ??une population, ni absence de droits, encore moins absence de citoyennetÃ©.**

default watermark

De mÃªme, les appellations utilisÃ©es pour dÃ©signer les populations congolaises ont Ã©voluÃ© au cours de lâ??histoire. Ã? titre dâ??exemple, sur la carte conservÃ©e Ã la Library of Congress, lâ??ethnonyme Â« Bashi Â» nâ??apparaÃ®t pas sous sa forme actuelle, tandis que Â« Baniaruanda Â» y figure.

Lâ??absence dâ??un ethnonyme dans un document ancien ne dÃ©montre donc pas lâ??absence de la population quâ??il dÃ©signe aujourdâ??hui. Il ne faut pas confondre lâ??histoire dâ??un nom avec lâ??histoire dâ??une population, pas plus quâ??il ne faut confondre territoire coutumier, territoire administratif et appartenance Ã la Nation.

2. La congolitÃ© dâ??origine relÃ¨ve du droit

Mais il faut aller plus loin. La question de savoir qui est Congolais dâ??origine ne peut Ãªtre laissÃ©e Ã lâ??apprÃ©ciation dâ??un responsable politique, dâ??une communautÃ© ou dâ??une autoritÃ© coutumiÃ¨re. **Elle relÃ¨ve du droit et trouve son cadre dans la Constitution.**

Lâ??article 10 de la Constitution dispose notamment quâ??**Â« est Congolais dâ??origine, toute personne appartenant aux groupes ethniques dont les personnes et le territoire constituaient ce qui est devenu le Congo, prÃ©sentement la RÃ©publique DÃ©mocratique du Congo, Ã lâ??indÃ©pendance Â».**

DÃ¨s lors, la question sÃ©rieuse nâ??est pas simplement de savoir si le mot Â« Banyamulenge Â», Â« Bashi Â» ou tout autre ethnonyme contemporain apparaÃ®t dans telle ou telle archive coloniale. Il faut dÃ©terminer si la population concernÃ©e entre dans le cadre historique et juridique dÃ©fini par la Constitution.

Autrement dit, **lâ??anciennetÃ© documentaire dâ??un ethnonyme ne peut, Ã elle seule, dÃ©cider de la congolitÃ© dâ??origine dâ??une population.** Une communautÃ© peut Ãªtre historiquement prÃ©sente sur le territoire congolais avant que lâ??appellation sous laquelle elle est aujourdâ??hui connue ne se gÃ©nÃ©ralise.

Il faut donc distinguer clairement **lâ??ethnonyme, la chefferie, le territoire coutumier et la nationalitÃ©**. Ce sont des rÃ©alitÃ©s diffÃ©rentes que le dÃ©bat politique ne devrait pas confondre.

La congolitÃ© dâ??origine est une question de droit Ã©clairÃ©e par lâ??histoire ; elle ne peut devenir un instrument politique permettant Ã certains Congolais de dÃ©cider arbitrairement quels autres Congolais appartiennent ou non Ã la Nation.

Pour ceux qui souhaitent approfondir cette question et mieux comprendre la portÃ©e des travaux de LÃ©on de Saint-Moulin dans le dÃ©bat sur la nationalitÃ© congolaise dâ??origine, nous recommandons la lecture de notre article **Â« LÃ©on de Saint-Moulin et la question de la nationalitÃ© dâ??origine Â»**, publiÃ© sur notre site.

3. Lâ??autochtonie : une leÃ§on douloureuse de notre propre histoire

default watermark

Pour ceux dâ??entre nous qui avons vÃ©cu les consÃ©quences de la question de lâ??autochtonie au Kivu dÃ¨s les annÃ©es 1960, il ne sâ??agit pas dâ??un dÃ©bat thÃ©orique.

Bien avant les controverses actuelles concernant les populations rwandophones, cette logique dâ??exclusion avait dÃ©jÃ frappÃ© dâ??autres Congolais, notamment des originaires du Maniema, et provoquÃ© des violences ainsi que de nombreuses victimes.

Nous nâ??avons aucun intÃ©rÃªt Ã rouvrir aujourdâ??hui le procÃ¨s de cette pÃ©riode ni Ã rechercher rÃ©trospectivement des culpabilitÃ©s communautaires. **Notre devoir est prÃ©cisÃ©ment dâ??en tirer la leÃ§on afin dâ??Ã©viter de rallumer un feu dont notre pays connaÃ®t dÃ©jÃ le prix.**

Lâ??histoire devrait nous avoir appris que, dÃ¨s lors que lâ??autochtonie devient un critÃ¨re de lÃ©gitimitÃ© politique, personne ne peut prÃ©voir oÃ¹ sâ??arrÃªtera la chaÃ®ne des exclusions. Aujourdâ??hui une communautÃ© est dÃ©signÃ©e comme Â« Ã©trangÃ¨re Â» ; demain une autre pourra Ãªtre considÃ©rÃ©e comme insuffisamment originaire de la province oÃ¹ elle vit.

Câ??est Ã©galement pourquoi les questions dâ??identitÃ©, dâ??autochtonie et de citoyennetÃ© doivent Ãªtre abordÃ©es avec une extrÃªme prudence dans toute dÃ©marche de consultation politique. Le CET a dÃ©jÃ exposÃ© sa position sur la mÃ©thode proposÃ©e pour le dialogue national dans son prÃ©cÃ©dent message ; **il nâ??est pas nÃ©cessaire dâ??y revenir ici.**

Lâ??essentiel est de ne pas transformer les communautÃ©s et les provinces en arbitres de la citoyennetÃ© nationale.

4. Notre Ã©lite politique doit retrouver la culture de la vÃ©rification

Les membres de notre Ã©lite politique gagneraient Ã dÃ©velopper davantage une **culture de vÃ©rification de lâ??information**, en confrontant les affirmations aux sources crÃ©dibles avant de les reprendre dans le dÃ©bat public.

Combien de responsables politiques prennent rÃ©ellement le temps de vÃ©rifier les donnÃ©es historiques ou de revenir au sens prÃ©cis des concepts politiques quâ??ils invoquent avant de se les approprier ?

Le sociologue franÃ§ais **Pierre ClÃ©ment** avait dÃ©jÃ relevÃ© cette faiblesse dÃ¨s **1952**, dans les travaux quâ??il consacra Ã Patrice Lumumba. Plus de sept dÃ©cennies plus tard, force est malheureusement de constater que cette insuffisance mÃ©thodologique demeure prÃ©sente dans une partie de notre dÃ©bat politique.

Une nation ne peut construire une pensÃ©e politique solide lorsque les affirmations prÃ©cÃ¨dent la vÃ©rification des faits.

Conclusion : reconstruire la citoyennetÃ© commune

Notre pays traverse une crise trop grave pour que nous rouvrions les anciens procÃ¨s de lâ??appartenance communautaire.

default watermark

Quand lâ??Ã?tat perd le contrÃ´le dâ??une partie de son territoire, la prioritÃ© ne devrait pas Ãªtre de dÃ©terminer **quel Congolais est plus autochtone quâ??un autre**, mais de reconstruire un Ã?tat capable de garantir Ã chacun les mÃªmes droits, les mÃªmes devoirs et la mÃªme protection.

La diversitÃ© de nos origines nâ??est pas le problÃ¨me fondamental du Congo. **Le vÃ©ritable problÃ¨me apparaÃ®t lorsque la faiblesse de lâ??Ã?tat permet Ã nos diffÃ©rences de devenir des instruments de compÃ©tition, dâ??exclusion et de fragmentation.**

Nous devons donc tirer les leÃ§ons de notre propre histoire. Les discours dâ??exclusion nâ??ont jamais renforcÃ© le Congo. Ils affaiblissent la citoyennetÃ© commune et alimentent les forces centrifuges qui menacent sa cohÃ©sion.

Lorsquâ??un pays est menacÃ© de fragmentation, ce nâ??est pas en recherchant qui Ã©tait lÃ le premier que lâ??on sauve la RÃ©publique. Câ??est en reconstruisant lâ??Ã?tat, en restaurant lâ??autoritÃ© de la loi et en consolidant une citoyennetÃ© commune.

Pierre Sula
Corps ExÃ©cutif de Transition â?? CET

RÃ©fÃ©rences :

1. **Republic of the Congo, provinces and ethnic groups. 7-63**

2. ***Les peuplades du Congo belge : nom et situation gÃ©ographique*, publiÃ© en 1935 par les ethnographes Joseph Maes et Olga Boone.**

3. **LÃ©on de Saint Moulin et la** nationalitÃ© **congolaise dâ??origine**

Categorie

1. Analyse

2. Documents
3. Histoire de la RDC
4. Justice
5. Politique
6. SOCIETE

date crÃ©Ã©e
septembre 2, 2026
Auteur
habari

default watermark